



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE EDMÉE GUILLOU (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Edmée Guillou par la société ABF RENOV – 9 rue Michelet – 94700 Maisons-Alfort, agissant pour le compte d'AR INVEST – 33 rue de Montreuil – 94300 Vincennes (rénovation immeuble),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Edmée Guillou au droit des n^{os}8/10** à compter du **2 septembre 2024 à 8 heures** jusqu'au **18 novembre 2024 à 18 heures** :

- **Neutralisation de trois places de stationnement côté pair soit un linéaire de 15 mètres,**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés sur le stationnement neutralisé et protégé à cet effet,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- ABF RENOV – 9 rue Michelet – 94700 Maisons-Alfort.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 JUIL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 12 JUIL. 2024